

THEME :

PROBLEMATIQUE DES ESPACES VERTS DANS LA PLANIFICATION URBAINE

Cas de la ville de Yaoundé au Cameroun

**Présenté par le Directeur des Jardins et des Espaces de la ville de Yaoundé
OWONA Léon Maurice**

CONTEXTE

- Yaoundé, Capitale politique, est l'une des principales villes du Cameroun. Dans les années 1990, la crise économique a frappé le pays et les Programmes d'ajustement structurel ont entraîné le désengagement de l'État dans la planification urbaine. Dès lors, se sont développés, une urbanisation spontanée non contrôlée et un paysage urbain atypique.
- Depuis les années 2010, l'État à travers le Ministère de l'Habitat du Développement urbain (MINHDU) et la Communauté urbaine de Yaoundé (CUY) a entrepris un processus de restructuration urbaine suivant les Schémas Directeurs d'Aménagement Urbain de 1982 et le Plan Directeur d'Urbanisme de 2008.
- Ce processus de restructuration urbaine à Yaoundé a induit donc une recomposition du paysage urbain, matérialisée par l'aménagement de nombreux jardins publics et la création des forêts urbaines.
- En s'engageant dans cette politique modernisation de l'espace urbain, dont l'objectif primaire était d'embellir la ville, rendre la circulation plus fluide, et enfin, assurer la sécurité et le confort de nombreux piétons. C'est ainsi que la ville de Yaoundé va progressivement évoluer vers une reconfiguration urbaine meublée des espaces verts qui répondent à de nombreux usages et attentes de ses populations.

ENJEUX

- **Il y en a trois (03) :**

- **Sur le plan urbanistique** : les espaces verts contribuent à l'esthétique de la ville, à sa visibilité et à une possible identification des sites qui la composent.
- **Sur le plan environnemental** : les espaces verts permettent d'épurer les quartiers de la ville, d'absorber les eaux de pluie, de fixer les pollutions ambiantes dans l'air, de réguler la température et d'offrir de l'ombre aux citadins surtout en période chaude.
- **Enfin sur le plan socioéconomique** : les espaces verts proposent aux habitants quatre fonctions principales :
 - Détente, par la présence de certains équipements spécifiques.
 - Culturelle, par la présence de certains symboles historiques, politiques, etc.
 - Ludique, sportive, avec les équipements récréatifs et sportifs (aires de jeux, terrains de sport, parcours de santé...).
 - Pédagogique et de découverte, en favorisant chez les usagers une curiosité pour la diversité de la nature.

Politique mise en place par la ville de Yaoundé

La vision de la CUY en matière de planification de l'aménagement des espaces verts

La vision de développement urbaine est d'opérer une transition verte, d'une part en utilisant la foresterie urbaine pour la protection des espaces naturels et inondables, et d'autre part améliorer le cadre de vie des populations (préservation des écosystèmes, aménagements des jardins publics, restauration du couvert végétal par les reboisements) et usagers des voiries municipales (plantations des arbres d'alignement, aménagement des arboretums, et l'aménagement d'un sentier botanique au Parcours Vita de Yaoundé, etc.)

Cette vision se regroupe en 02 axes majeurs à savoir:

- Création des trames écologiques dans la ville**
- Renforcement et consolidation de la ceinture verte autour du département du Mfoundi**

Pour mettre en œuvre cette vision de développement, la ville de Yaoundé s'est dotée en 2008 du Plan Directeur d'Urbanisme de horizon 2020 (PDUY-h2020). Ce plan arrivant à terme en 2020, la Communauté Urbaine de Yaoundé (CUY) a entrepris de le réviser conformément à la Loi n°2004/003 du 21 avril 2004 régissant l'urbanisme au Cameroun, afin de disposer d'un nouveau cadre de référence à l'horizon 2035.

La révision de ce Plan Directeur d'Urbanisme de Yaoundé est intervenue en 2020,

Le Cameroun devait s'arrimer à un certain nombre d'enjeux majeurs de développement urbain aussi bien au plan international que national.

□Au plan international :

- Les Objectifs de Développement Durable (ODD), notamment en ce qui concerne les villes, l'ODD11 (rendre les villes inclusives, sûres, résilientes et durables), l'ODD 13 (prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions) et l'ODD 15 (préserver et restaurer les écosystèmes terrestres)**
- Le Nouvel Agenda Urbain (NAU) adopté à Quito en Équateur en octobre 2016**
- L'Agenda 2063 de l'Union Africaine.**

❑ **Au plan national**, un certain nombre de lois sur la planification urbaine sont votées :

- **La loi N°2004/003/ du 21 Avril 2004 régissant l'urbanisme au Cameroun et ses décrets d'application qui l'accompagnent sont les fondements juridiques de la planification urbaine décentralisée au Cameroun.**
- **La loi N°2019/24 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées, en son article 157 d'une part définit les compétences transférées aux Communes sur l'environnement et la gestion des ressources naturelles concernant la création, l'entretien. et la gestion des espaces verts, parcs et jardins d'intérêt communal, et d'autre part, en son article 158 qui définit également les compétences transférées aux Communes en matière de planification, d'aménagement du territoire, d'urbanisme et d'habitat, sur la création et l'aménagement d'espaces publics urbains.**
- **La loi N°1994-01 du 20 janvier 1994 portant régime des forêts, de la faune et de la pêche, en son article 33 stipule que Les communes urbaines sont tenues de respecter, dans les villes un taux de boisement au moins égale à 800 m² d'espaces boisées pour 1.000 habitants.**

❑ **Au plan local**, Yaoundé connaît actuellement d'importantes études de planification urbaine.

- **La CUY, conformément à la politique du Gouvernement du Cameroun, a élaboré la Stratégie de Développement de Yaoundé (City Development Strategy (CDS) de Yaoundé) et son aire métropolitaine pour l'horizon 2035 dans une démarche prospective.**
- **La mission d'élaboration du CDS était assortie de documents de mise en œuvre que sont les Plans d'Occupation des Sols (POS) des Communes d'Arrondissement de Yaoundé (CAY) et de la Commune de Soa, et les Plans Sommaires d'Urbanisme (PSU) de sept (7) communes de l'aire métropolitaine (Lobo, Mbankomo, Mfou, Nkolafamba, Obala, Okola et Bikok).**

Méthodes

- La méthode de planification urbaine adoptée par la CUY est basée sur une approche participative.**
- Une démarche participative qui associe tous les acteurs intervenant dans le développement urbain. Cette démarche s'appuie sur un état des lieux des différents aménagements réalisés depuis au moins une décennie. Elle permet donc de dégager les besoins actuels afin de mieux proposer des solutions inscrites dans le temps et dans l'espace en adéquation avec les enjeux de développement durable.**
- Les différentes phases à programmer concerneront :**
 - **Une phase de diagnostics**
 - **Diagnostic écologique**
 - **Diagnostic paysager**
 - **Diagnostic des projets en cours**
 - **Diagnostics des pratiques**
 - **Une phase de croisement des diagnostics et de hiérarchisation des propositions**
 - **Une phase des propositions d'actions**
 - **Une phase de concertation avec les différents acteurs**

Moyens propres et Partenariats locaux

▪ Ressources financières

- Ces dix dernières années, le budget de la CUY a connu une augmentation considérable.
- Pour l'année 2022 en cours, ce budget est chiffré à 35,9 milliards F CFA, la part allouée à l'aménagement et l'entretien des espaces verts est d'environ 700 millions de F CFA, soit 2% de l'enveloppe globale.
- D'autres financements comme la Deuxième phase du Projet d'assainissement de la ville Yaoundé, financée par la BAD, le FEM, l'AFD, et le Gouvernement du Cameroun, ont permis à la ville de Yaoundé de reboiser les abords du canal Mfoundi, à travers le volet « Changements climatiques » financé par le FEM.

▪ Ressources humaines

- Direction des Jardins et des Espaces verts de la CUY créée par Arrêté municipal N° 17/AM/CUY/CAB du 20 octobre 2021.
 - Elle comporte :
 - La sous-direction des parcs et jardins
 - La sous-direction des forêts urbaines

Ressources matérielles

Equipements	Petits matériels et outils
<ul style="list-style-type: none">• Pickup• Camion CANTER• Camions citernes pour arrosage des jardins publics en saison sèche• Tronçonneuses• Débroussailleuses• Elagueuses à perche• Taille haie• Tarières• Motopompes• Etc.	<ul style="list-style-type: none">• Machettes• Pioches• Plantoirs• Barre à mine• Pelles• Arrosoirs• Sécateurs• Cisailles• Balais à gazon• Balais cantonnier• Râteaux• Etc.

Partenariats locaux

Des contrats sont signés avec certains partenaires privés dans le cadre des travaux l'entretien des espaces verts et l'aménagement des forêts urbaines.

Partenaires privés locaux	Associations/ONG
<p><u>Entretien des espaces verts :</u></p> <ul style="list-style-type: none">▪ Ets HORTILANDS▪ Ets MOSER▪ Ets LIENS DU SOUVENIR▪ Ets NICAM▪ Ets FLORES SERVICES▪ Ets BITA▪ Ets ENICAM▪ Etc.	<p><u>Travaux de reboisement :</u></p> <ul style="list-style-type: none">▪ ANATEF▪ TREES OF LIFE▪ ANATEF BC▪ GEHMUC▪ ANOTECH▪ GIC LA MARLENE <p><u>Travaux de cantonnage :</u></p> <ul style="list-style-type: none">▪ ASMA▪ FEMMES DYNAMIQUES▪ CADEL - UNIS▪ CDY3▪ CVM▪ PLAFORGE▪ Ets YVY & FILS▪ Etc.

Résultats :

- 18 contrats d'entretiens des espaces verts signés avec les partenaires locaux
- 11 conventions sur les travaux de cantonnement signées avec les ONG/Associations
- 04 contrats de reboisement signés avec des entreprises
- 01 contrat d'aménagement d'un sentier botanique au Parcours Vita signé avec une association
- 10 forêts urbaines aménagées (Eucalyptus, Terminalia spp, Wenge, Framire spp, Accacia)
- 54 jardins publics aménagés sur les ronds-points de la ville de Yaoundé
- 01 arboretum aménagé avec plusieurs essences forestières locales plantées sur le site
- 05 monuments avec espaces gazonnés et fleuris aménagés (Monument de l'UNITE, Monument PATRIOTE, Monument de la RÉUNIFICATION, Monument LECLERC, Monument Eugène JAMOT)
- Places de restauration et Bois Ste Anastasie
- Etc.

Feuille de route 2023 – 2025

N°	Projets	Etats de mise en œuvre
1.	Programme Yaoundé Cœur de Ville	En cours
2.	Construction du complexe sportif d'Olembe	En cours d'achèvement
3.	Aménagement du Rond-point Febe	Monument de l'UNITE
4.	Aménagement du rond-point de la Primature	Monument PATRIOTE
5.	Aménagement des entrées de la ville de Yaoundé	En cours
6.	Aménagement des grands parcs, aires de loisirs et jardins publics	En cours
7.	Création de jardins culturels ou thématiques (Olezoa, Ekie, Mingoa, Ebama / Ntem, Biyeme, Ebogo, Ake)	En cours
8.	Aménagement d'un sentier botanique au Parcours Vita de Yaoundé	En cours
9.	Restauration et réhabilitation des formations forestières de l'aire métropolitaine et aménagement du futur jardin zoo botanique des Monts Messa à Yaoundé	En cours
8.	Aménagement des paysages et des continuités vertes au centre-ville	En cours
9.	Reboisement et sécurisation des zones de bas-fonds marécageux	En cours
10.	Poursuite des programmes d'aménagement et d'entretien des jardins publics et aménagements des forêts urbaines	Permanent

*MERCI POUR VOTRE AIMABLE
ATTENTION !!!*